

Avis après formation

Monsieur Judicaël SOUVAY

A suivi le 7 août 2026 pour une durée de 7 heures avec le formateur Vincent GERAULT de l'organisme de formation C.G. CONSEIL, le stage de formation à la prévention du risque électrique intitulé :

Formation Habilitation Electrique

☒ Formation en vue d'une habilitation

Au cours de ce stage, **Monsieur Judicaël SOUVAY** a acquis les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations d'ordre électrique ou non électrique et se prémunir de tout accident susceptible d'être encouru lors de ces opérations.

AVIS FAVORABLE : ☒

AVIS DEFAVORABLE : ☐

Autre proposition :

.....

Au vu de cet avis et compte tenu des prescriptions contenues dans la norme NF C 18-510, l'employeur peut délivrer à **Monsieur Judicaël SOUVAY**, l'habilitation BO/HO/HOV(HTA).

Monsieur Judicaël SOUVAY peut réaliser toutes opérations du champ d'application telle qu'elles ont été définies par l'employeur.

☐ Formation non habilitante

Au cours de ce stage, M.....

a acquis les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations d'ordre électrique ou non électrique et se prémunir de tout accident susceptible d'être encouru lors d'opérations

sur (Nom de l'ouvrage ou de l'installation et nature des opérations).

Observations complémentaires (si nécessaire) :

.....
.....

Coordonnées de l'organisme ou du service de formation ou du formateur ou de l'établissement délivrant l'appréciation :

C.G. CONSEIL
Hôtel d'Entreprises
Parc des Saules
CS 70603
27106 VAL DE REUIL Cedex

Le responsable de formation : Vincent GERAULT
(Nom et signature)

Fait le : 7 août 2026

